

Baccalauréat Professionnel
niveau 4
Technicien Conseil-Vente Univers Jardinerie



UFA – Unité de Formation par Apprentissage

METIERS VISES

Le ou la titulaire de ce BAC Professionnel exerce un emploi de conseiller-vendeur de produits de jardin au sein d'un rayon spécialisé d'une grande surface, de magasins spécialisés (boutiques de fleurs, jardinerie...), de pépinières, dans des entreprises de décoration ou sur les marchés.

OBJECTIFS

Acquérir des compétences en conseil et vente et relatives aux normes de réglementation pour accompagner les clients dans le choix des plantes et de tous les produits de jardinerie.

Maîtriser la gestion d'un rayon ou d'un point de vente, incluant le suivi des stocks, le merchandising et les techniques commerciales.

CONTENU

Enseignements généraux

- Français
- Anglais
- Histoire Géographie
- Education Socio - Culturelle
- Education Physique et Sportive
- Mathématiques
- Physique Chimie
- Informatique
- Documentation

Enseignements professionnels

- **Etude opérationnelle du point de vente** (SESG, Gestion Commerciale)
- **Expertise conseil en produits de jardin** (Biologie-Ecologie, Sciences et Techniques Horticoles, Sciences et Techniques des Equipements)
- **Conduite de la vente** (SESG, Gestion Commerciale)
- **Optimisation du fonctionnement du rayon** (SESG, Gestion Commerciale)
- **Entretien et valorisation des végétaux sur le lieu de vente** (Sciences et Techniques Horticoles)
- **Animation commerciale** (Sciences et Techniques Horticoles, SESG et Gestion Commerciale)
- **Suivi du livret professionnel d'apprentissage**
- **Module d'Approfondissement Professionnel**

- **RNCP 41062 – NSF 312 –**

Formacode 34534

- **DUREE**

De 1 à 3 ans, en fonction de la formation initiale

- **LIEUX**

Lycée agricole
avenue Edouard Herriot
à Saint-Rémy-de-Provence

- **DATE DE SESSION ANNUELLE**

Septembre 2026

Possibilité d'entrées permanentes

- **CONDITIONS TARIFAIRES**

Frais connexes de 80 euros

- **ACCESSIBILITE**

Référent Handicap

Jean-Anthony MORENO

jean-anthony.moreno@educagri.fr

- **DELAIS D'ACCES A LA FORMATION**

Environ 15 jours

Soumis à la signature du contrat d'apprentissage avec l'employeur

- **CONTACT**

Secrétariat de l'UFA

04.90.92.74.98

ufa.st-remy@educagri.fr

- **TAUX DE SATISFACTION**

Non communiqué car nouvelle formation

<https://lpa.st-remy.educagri.fr>

UFA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 90 92 74 98 - ufa.st-remy@educagri.fr - Siret 19131715500023
EPLEFPA Les Alpilles – Avenue Edouard Herriot – 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)

Maj mars 2026

UFA – Unité de Formation par Apprentissage



• TAUX DE REUSSITE

Non communiqué car nouvelle formation

• TAUX D'INSERTION

Non communiqué car nouvelle formation

• REFERENT FORMATION

Gabriel COLOMBET
gabriel.colombet@educagri.fr

• DIPLOME OBTENU

BAC PRO Technicien Conseil-Vente Univers Jardinerie (60% en contrôle continu et 40% en épreuves terminales) obtenu à l'issue de la terminale.

• POSSIBLES POURSUITES D'ETUDES

BTSA technico-commercial option biens et services pour l'agriculture
BTSA technico-commercial option produits de la filière forêt-bois
BTSA technico-commercial option univers jardins et animaux de compagnie

• POURSUITES D'ETUDES Post bac en %

Non communiqué car nouvelle formation

• CONDITIONS PARTICULIERES

L'apprenti.e a un statut de salarié.e et perçoit une rémunération
L'Apprentissage permet de préparer un diplôme.
En plus, il permet d'accéder plus rapidement à un emploi.
L'Apprentissage c'est
Une Formation = Un Métier

METHODES MOBILISEES

En présentiel avec un accompagnement personnalisé.
Emploi de la pédagogie de l'alternance.
Formation prenant appui sur des situations professionnelles significatives.

MODALITES D'EVALUATION

Chaque capacité fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation. Le diplôme est acquis si l'apprenti.e a réussi l'ensemble des évaluations.

PRE-REQUIS

Etre âgé.e de 16 à 29 ans révolus, ou avoir 15 ans et justifiant avoir accompli l'année de 3^{ème}.
Avoir un maître d'apprentissage.
Aimer le travail d'équipe, aimer le contact avec la clientèle.
Aimer le monde des plantes et des jardins.

CONDITIONS D'ADMISSION

Entrée en Seconde : Entretien sur bulletins scolaires et motivation. Avoir 15 ans révolus. Après une classe de 3^{ème}. Contrat d'apprentissage de 3 ans signé avec un employeur.

Entrée en Première : Entretien sur bulletins scolaires et motivation. Etre issu.e au minimum d'une classe de Seconde (sur conditions) ou être titulaire d'un diplôme de niveau 3 en rapport avec la filière (CAP a, BPA). Contrat d'apprentissage de 2 ans signé avec un employeur.

REMUNERATION (à titre indicatif)

En fonction de la convention collective de l'entreprise

SMIC mensuel : 1823,03 € (1 ^{er} janvier 2026)		
Rémunération la 1 ^{ère} année		
Avant 18 ans 27% du SMIC 492,22 €	De 18 à 20 ans 50% du SMIC 911,52€	21 ans à 25 ans 53% du SMIC 966,21 €
Rémunération la 2 ^{ème} année		
Avant 18 ans 39% du SMIC 710,98 €	De 18 à 20 ans 60% du SMIC 1093,82 €	21 ans à 25 ans 63% du SMIC 1148,51 €
Rémunération la 3 ^{ème} année		
Avant 18 ans 55% du SMIC 1002,67 €	De 18 à 20 ans 70% du SMIC 1276,12 €	21 ans à 25 ans 78% du SMIC 1421,96 €
Pour les 26 ans et plus : 100% du SMIC soit 1823,03 €		

<https://ipa.st-remy.educagri.fr>

UFA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 90 92 74 98 - ufa.st-remy@educagri.fr - Siret 19131715500023
EPLEFPA Les Alpilles – Avenue Edouard Herriot – 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)

Maj mars 2026